



Des signaux encourageants

Au deuxième trimestre 2015, l'emploi salarié francilien continue de progresser légèrement (+ 0,1 %). La construction, elle, perd encore des emplois. En un an, la croissance de l'emploi (+ 0,4 %) est principalement portée par les activités scientifiques et techniques et les services administratifs et de soutien. Le taux de chômage francilien reste stable au deuxième trimestre, à 8,8 %. Fin août 2015, le nombre de demandeurs d'emploi augmente de nouveau. Les créations d'entreprises sont légèrement plus nombreuses au cours des huit premiers mois que l'année précédente. Les défaillances du deuxième trimestre 2015 augmentent par rapport au premier trimestre. Les ventes de logements neufs repartent à la hausse au deuxième trimestre. Fin août 2015, le nombre de logements autorisés à être construits au cours des douze derniers mois est en baisse (- 5,3 %), tout comme le nombre de logements dont la construction est commencée. La fréquentation hôtelière des huit premiers mois de l'année 2015 est en hausse.

Denis Rabadeux, Insee Ile-de-France, Athémame Dahmouh, Direccte Ile-de-France

Rédaction achevée le 19 octobre 2015

L'emploi francilien continue de progresser légèrement

L'emploi salarié francilien progresse encore au deuxième trimestre 2015 par rapport au trimestre précédent (+ 0,1 %, soit 4 800 emplois supplémentaires), comme au niveau national (*figure 1*). L'évolution annuelle est plus marquée : + 0,4 % dans la région (14 500 emplois supplémentaires) contre - 0,1 % en France métropolitaine. L'emploi salarié francilien est désormais proche de ses plus hauts niveaux de 2008.

Au deuxième trimestre 2015, le secteur de l'intérim regagne un peu d'emplois en Ile-de-France par rapport au premier trimestre (400 postes, soit + 0,5 %), mais nettement moins qu'au niveau national (+ 3,6 %). En un an, ce secteur a perdu environ 1 600 postes (- 1,9 %) dans la région.

Le secteur tertiaire marchand hors intérim - quatre cinquièmes de l'emploi salarié marchand total dans la région - a créé environ 6 000 postes supplémentaires au deuxième trimestre 2015 (+ 0,2 %) en Ile-de-France (*figure 2*), et presque 27 000 en un an (+ 0,8 %). La grande majorité de ces postes (24 000) provient du secteur des services (hors intérim). L'emploi dans les services marchands confirme sa progression, principalement dans les activités scientifiques, administratives et de soutien (+ 1,3 %, soit environ 11 000 emplois supplémentaires en un an) et dans le secteur de l'hébergement et de la restauration avec 7 000 emplois supplémentaires, soit + 2,5 % en un an. Dans le commerce, 2 500 emplois ont été créés ce trimestre (+ 0,4 %), ce qui porte les créations annuelles aux alentours de 3 000.

En revanche, l'emploi francilien continue de reculer dans la construction au deuxième trimestre 2015 (- 0,3 %). En un an, ce secteur a perdu 5 500 emplois, soit une baisse de 2,0 %. Dans l'industrie francilienne, environ 5 000 emplois ont été supprimés en un an (- 1,1 %), dont 700 au deuxième trimestre 2015 (- 0,2 % par rapport au premier trimestre).

1 L'emploi salarié francilien se rapproche de ses plus hauts niveaux de 2008

Données cvs - indice base 100 au 1^{er} trimestre 2005

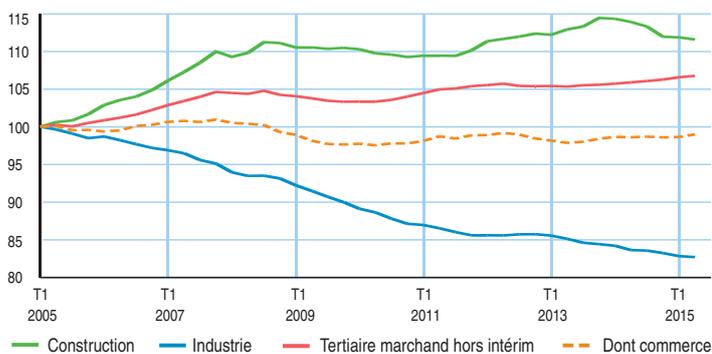


Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi

2 Le tertiaire marchand soutient l'emploi en Ile-de-France

Données cvs - indice base 100 au 1^{er} trimestre 2005



Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale et salariés des particuliers employeurs.

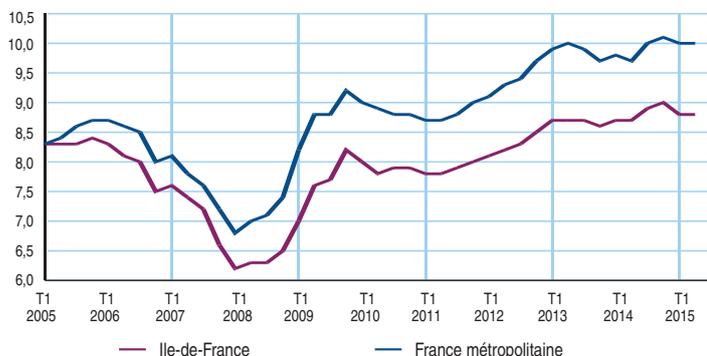
Source : Insee, estimations d'emploi

Le taux de chômage reste stable au deuxième trimestre à 8,8 %

Après avoir diminué de 0,2 point au cours du trimestre précédent, le taux de chômage francilien est stable au deuxième trimestre, à 8,8 % de la population active (figure 3). Il a progressé seulement dans le département de l'Essonne (+ 0,1 point). Le taux de chômage suit la même évolution trimestrielle qu'en France métropolitaine, où ce taux s'est stabilisé à 10,0 % de la population active. À un an d'intervalle, le taux de chômage s'est accru de 0,1 point dans la région, à un rythme moins rapide qu'au niveau national (+ 0,3 point). Le chômage augmente, en un an, dans tous les départements franciliens sauf à Paris, où il reste stable. L'augmentation la plus sensible concerne la Seine-Saint-Denis (+ 0,3 point). Le taux de chômage de ce département est le plus élevé de la région (13,1 % au deuxième trimestre 2015) et contraste avec celui des Yvelines, le plus bas (7,3 %).

3 Le taux de chômage est stable au deuxième trimestre

Données en moyenne trimestrielle et corrigées des variations saisonnières (en %)



Source : Insee, taux de chômage localisés

Une évolution de la demande d'emploi difficile à interpréter à court terme

À compter de juin 2015, Pôle emploi prend en compte des données administratives plus complètes lui permettant de mieux classer, dans la catégorie correspondant à leur situation, les demandeurs d'emploi en formation, en service civique ou en contrat aidé dans l'insertion par l'activité économique. Ces opérations, réalisées principalement en juin 2015, se sont poursuivies à la marge en juillet et en août et ont eu un impact à la baisse sur les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C. Ainsi, au niveau national, environ 0,5 % des demandeurs d'emploi en catégories A, B et C ont été reclassés en catégorie D ou E.

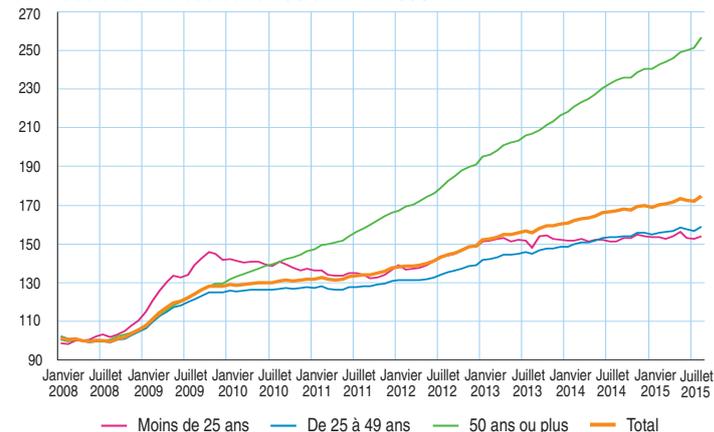
Fin août 2015, 956 720 demandeurs inscrits à Pôle emploi sont immédiatement disponibles pour occuper un emploi en Ile-de-France (catégories ABC). Parmi eux, 681 200 n'ont pas travaillé durant le mois (catégorie A). Le mois d'août est marqué par une forte hausse du nombre d'inscrits en catégorie A (+ 1,6 %). Celle-ci s'explique en partie par un basculement en catégorie A d'un nombre important de demandeurs d'emploi classés en catégorie B ou C au mois de juillet. Ces demandeurs ont exercé une activité réduite en juillet, mais plus en août.

La hausse mensuelle pour les catégories ABC est plus modérée (+ 0,6 %), mais traduit néanmoins une situation un peu plus dégradée de la demande d'emploi en août. Depuis fin décembre 2014, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories ABC continue de croître de façon significative en Ile-de-France (+ 3,7 %), comme en France métropolitaine (+ 3,9 %). En un an, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an dans ces trois catégories a augmenté de 8,5 %, soit à un rythme deux fois plus élevé que pour les demandeurs inscrits depuis moins d'un an.

De fin décembre 2014 à fin août 2015, plus de la moitié de la demande d'emploi supplémentaire (catégorie A) est le fait des demandeurs de 50 ans ou plus. Ces derniers continuent d'être davantage exposés : sur cette période, leur nombre est en hausse de 6,7 % contre 3,1 % pour l'ensemble des demandeurs (figure 4).

4 Le nombre de demandeurs d'emploi franciliens de plus de 50 ans augmente plus rapidement

Données cvs - indices base 100 en avril 2008



Champ : demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits en fin de mois.

Source : Pôle emploi, Dares

Les créations d'entreprises ont légèrement augmenté au cours des huit premiers mois de l'année

À fin août 2015, plus de 90 000 entreprises ont été créées dans la région depuis le début de l'année, soit une légère hausse (+ 0,5 %) par rapport à la même période de l'année précédente (figure 5). Au niveau national, les créations sont orientées à la baisse au cours de la même période (- 5,4 %).

Les créations d'entreprises autres que micro-entreprises ont continué d'augmenter au cours de cette période (+ 7,7 %), mais moins sensiblement qu'en France métropolitaine (+ 9,7 %). À l'inverse, les micro-entrepreneurs ont été moins nombreux à se lancer dans l'aventure entrepreneuriale dans la région au cours des huit premiers mois de l'année (- 6,8 %). C'est encore plus net au niveau national (- 19,4 %). Par conséquent, la part des créations sous forme de micro-entrepreneuriat continue de diminuer en Ile-de-France (46,3 %) alors qu'elle était majoritaire il y a six mois.

Le secteur regroupant les activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien retrouve un léger mieux après avoir marqué le pas en début d'année : 26 500 créations d'entreprises ont eu lieu au cours des huit derniers mois, soit + 0,6 % par rapport à la même période de 2014. Les secteurs du commerce, transports, hébergement et restauration, ainsi que ceux de l'enseignement, santé et action sociale sont encore les plus dynamiques. Dans le secteur de la construction, les créations sont en net recul (- 18,5 %), tant du fait des micro-entrepreneurs que des autres créateurs. L'industrie est aussi à la peine, malgré une amélioration du côté des créations hors micro-entreprises.

Le nombre de défaillances d'entreprises jugées à la fin du deuxième trimestre de 2015, en cumul annuel, a augmenté en Ile-de-France par rapport aux douze mois précédents (+ 4,5 %), davantage qu'en France métropolitaine (+ 0,9 %) (figure 6). Les hausses les plus importantes

5 Les créations d'entreprises se maintiennent en Ile-de-France

| Créations d'entreprises | Janvier à août 2015 | | Évolution en glissement annuel (en %)* | | |
|-------------------------------------------------|---------------------|-----------------------------------|----------------------------------------|-------------------|----------------------------------|
| | Total créations | Part des micro-entreprises (en %) | Total créations | Micro-entreprises | Créations hors micro-entreprises |
| Industrie | 2 715 | 48,1 | -9,9 | -26,5 | 14,1 |
| Construction | 8 891 | 34,5 | -18,5 | -26,5 | -13,5 |
| Commerce, transports, hébergement, restauration | 24 535 | 36,1 | 8,3 | -10,6 | 22,9 |
| Information et communication | 7 888 | 47,7 | 1,3 | -6,9 | 10,2 |
| Activités financières | 2 859 | 16,6 | 13,3 | 3,0 | 15,6 |
| Activités immobilières | 2 515 | 23,7 | -3,8 | -0,3 | -4,8 |
| Activités de services** | 26 497 | 55,1 | 0,6 | -0,5 | 2,0 |
| Enseignement, santé, action sociale | 8 568 | 59,4 | 6,8 | 2,3 | 14,0 |
| Autres activités de services | 6 865 | 65,7 | -2,2 | -4,9 | 3,7 |
| Total Ile-de-France | 91 333 | 46,3 | 0,5 | -6,8 | 7,7 |
| Total France métropolitaine | 334 897 | 44,4 | -5,4 | -19,4 | 9,7 |

* Évolution du cumul de janvier à août 2015 par rapport au même cumul douze mois auparavant.

** Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien (niveau A10, NAF rév 2).

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements

6 Plus de défaillances jugées au cours des douze derniers mois en Ile-de-France par rapport aux douze mois précédents

Indice base 100 en janvier 2005



Données mensuelles brutes au 12 octobre 2015, en date de jugement. Chaque point représente la moyenne des douze derniers mois.

Source : Fiben, Banque de France

concernent notamment les secteurs de l'hébergement et la restauration, de la construction et de l'industrie. Le secteur du commerce et de la réparation automobile n'est plus épargné par la hausse des défaillances ; seuls les secteurs des services aux entreprises et de l'information et de la communication résistent.

Sursaut des ventes de logements neufs

Les ventes de logements neufs sont reparties à la hausse dans la région au deuxième trimestre de cette année (+ 5,0 % par rapport au premier trimestre 2015 et + 6,5 % par rapport au deuxième trimestre de 2014). Cette augmentation est cependant moins sensible qu'au niveau national (+ 8,6 % et + 21,8 %). Cette amélioration dans la région est aussi constatée en cumul annuel entre juillet 2014 et juin 2015 (+ 2,4 %) : c'est le premier signe positif depuis 18 mois. Les prix de vente de logements neufs au m² ont progressé dans la région (+ 1,2 % par rapport au premier trimestre 2015 et + 4,7 % par rapport au deuxième trimestre 2014). En dépit de ce sursaut des ventes de logements neufs, les perspectives d'activité dans le secteur de la construction restent moroses en Ile-de-France. Fin août 2015, les logements autorisés à être construits dans la région sont en baisse (- 5,3 % au cours des douze derniers mois, comme au niveau national) : cela correspond à 61 300 logements contre 64 700 un an auparavant. La tendance est identique en ce qui concerne le nombre de logements dont la construction a commencé dans la région au cours des douze derniers mois (- 6,0 % contre - 4,3 % en France métropolitaine par rapport aux douze mois précédents), soit 56 200 logements commencés contre 59 800 sur les douze mois précédents (figure 7).

Toujours à fin août 2015, les surfaces de plancher des locaux autorisés à la construction (en milliers de m²) ont sensiblement baissé en Ile-de-France (- 26,0 %) par rapport aux douze mois précédents, plus qu'en

7 La tendance reste à la baisse pour les logements commencés en Ile-de-France

Indice base 100 en janvier 2005



Données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente le cumul des douze derniers mois. Nouveaux indicateurs diffusés depuis février 2015. Pour plus d'informations, consulter le site du SOeS : www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

Source : SOeS - base de données Sit@del2

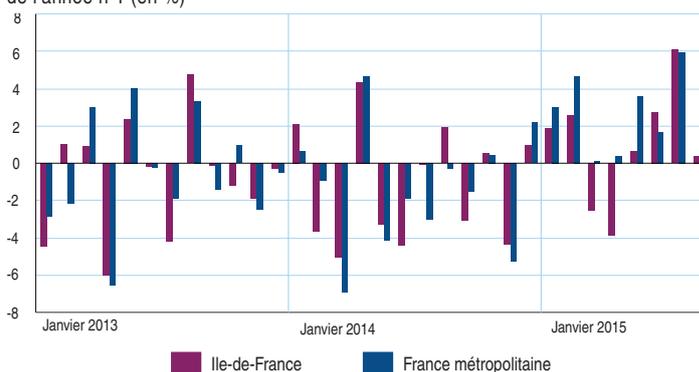
France métropolitaine (- 10,4 %). La surface des locaux dont la construction a débuté a diminué en Ile-de-France (- 20,1 % par rapport aux douze mois précédents), ainsi qu'en France métropolitaine (- 10,4 %).

Légère amélioration de l'activité hôtelière depuis le mois de mai

En Ile-de-France, l'activité hôtelière, en termes de nuitées, a progressé par rapport à l'an dernier chaque mois depuis le mois de mai, en particulier au cours des mois de juin et juillet (respectivement + 2,8 % et + 6,1 %) (figure 8). Depuis le début de l'année, environ 450 000 nuitées supplémentaires ont ainsi été enregistrées par rapport à la même période de 2014 (+ 1,0 %). Toutefois, les taux d'occupation (figure 9) sont assez similaires en juin-juillet à ceux de l'an passé : malgré une offre plus large de chambres offertes, le nombre de chambres occupées a en effet augmenté (+ 1,7 %) dans les mêmes proportions.

8 Augmentation des nuitées au cours des quatre derniers mois

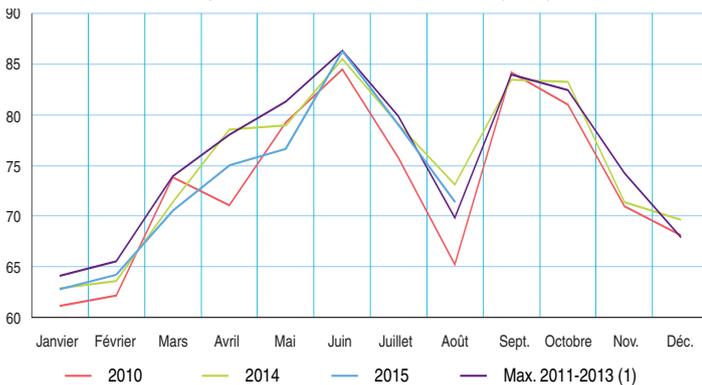
Évolution du nombre de nuitées hôtelières du mois de l'année n par rapport au mois de l'année n-1 (en %)



Sources : Insee, DGE, Comité régional du tourisme, enquête de fréquentation hôtelière

9 Taux d'occupation proches de ceux de 2014 en juin-juillet, mais inférieur en août

Évolution du taux d'occupation des hôtels en Ile-de-France (en %)



(1) Fréquentation maximale observée sur la période 2011-2013.

Sources : Insee, DGE, Comité régional du tourisme, enquête de fréquentation hôtelière

L'amélioration de la fréquentation - en termes de nuitées - au cours des trois derniers mois est autant due à la clientèle française qu'à celle en provenance de l'étranger (+ 6,2 % et + 4,7 %). Le mois d'août a cependant enregistré une certaine désaffection de la clientèle française (- 130 000 nuitées, soit - 6,2 % par rapport à août 2014), la première depuis le printemps, compensée par une fréquentation plus massive de la clientèle étrangère (+ 3,6 %). Les Français comme les étrangers sont venus en plus grand nombre dans la région depuis le début de l'année (560 000 arrivées supplémentaires au total, soit + 2,6 % par rapport à 2014), mais sont restés moins longtemps : la durée moyenne de séjour diminue de 2,3 % pour la clientèle française, et de 0,9 % pour la clientèle étrangère malgré une stabilité de la clientèle européenne.

Autres contributeurs du diagnostic conjoncturel

Banque de France : Kloé Masselier
CERC : Hervé Vibert
Crocis de la CCI Paris Ile-de-France : Mickaël Le Priol
CRT : Aurélian Catana
Direccte : Anne-Lise Aucouturier
Douanes : Karine Treille
Pôle emploi : Philippe Ricard
PRIF : Christophe Centonze
Région Ile-de-France : Florence Rey
Urssaf Ile-de-France : Serge Mercier

Parmi les forts contingents de la clientèle européenne, les Espagnols, avec 130 000 nuitées supplémentaires depuis le début de l'année, et les Britanniques (+ 100 000) ont continué à porter plus d'intérêt à la région que les Italiens (- 200 000), les Allemands (- 90 000) ou les Russes (- 300 000). Au total, la fréquentation due à la clientèle européenne a chuté de 580 000 nuitées par rapport aux huit premiers mois de 2014. Au-delà de l'Europe et quel que soit le continent, les clientèles plus lointaines ont davantage profité de la région que l'an passé. C'est toujours particulièrement vrai pour celle en provenance d'Asie-Océanie-Australie (+ 14,8 %), la Chine accentuant son empreinte avec au total depuis le début de l'année plus de 650 000 nuitées supplémentaires (+ 55,2 %). A contrario, les Japonais sont venus moins nombreux (- 200 000 nuitées, soit - 17,5 %), même si cette baisse est moins importante au cours des deux derniers mois (de l'ordre de - 11 % à - 12 %). Les touristes en provenance des Amériques sont venus globalement plus nombreux (+ 80 000 nuitées), le gain de nuitées dues aux Américains (+ 2,0 %) compensant la perte de celles liées aux Canadiens (- 3,4 %). ■

Contexte national - La demande reste bien orientée, mais l'activité progresse par à-coups

En France, l'activité a calé au deuxième trimestre (0,0 % après + 0,7 %), du fait notamment du décrochage de la production industrielle qui s'est poursuivi jusqu'au début de l'été. Au second semestre, la consommation des ménages retrouverait une croissance en phase avec les gains de pouvoir d'achat, lequel accélérerait nettement sur l'ensemble de l'année (+ 1,7 %). Leur investissement en logement continuerait cependant de peser sur l'activité. Après une hausse au premier semestre, l'investissement des entreprises accélérerait modérément au second semestre, avec la hausse de leurs marges et un accès au crédit facilité par les mesures de politiques monétaires. Au total, au-delà des à-coups trimestriels, l'activité progresserait au second semestre (+ 0,2 % puis + 0,4 %) à un rythme comparable à celui du premier semestre. En moyenne annuelle, la croissance serait de + 1,1 %, après + 0,2 % en 2014. L'accélération de l'activité et les politiques d'allègement du coût du travail stimuleraient l'emploi, qui serait rehaussé de 120 000 postes en 2015. En conséquence, le taux de chômage se stabiliserait, à 10,0 % de la population active en France métropolitaine fin 2015.

Contexte international - Le climat conjoncturel est favorable dans les économies avancées mais se dégrade encore dans les pays émergents

Au deuxième trimestre 2015, la croissance des pays avancés est restée robuste. Elle a été particulièrement vive aux États-Unis et au Royaume-Uni. Dans les pays émergents, l'activité a continué de ralentir, notamment en Chine. Le commerce entre pays asiatiques a pesé sur les échanges mondiaux, qui se sont de nouveau contractés. Dans la zone euro, en revanche, la reprise continue de se diffuser progressivement : le redémarrage de l'emploi et la baisse du prix du pétrole portent la consommation des ménages, tandis que la dépréciation de l'euro depuis mi-2014 stimule les exportations. L'activité resterait très dynamique en Espagne, grâce aussi à la vigueur de l'investissement privé. Elle accélérerait modérément en Allemagne, et plus modestement encore en Italie, dont le PIB a renoué avec la croissance début 2015. Dans les pays anglo-saxons, l'activité resterait soutenue par la vigueur de la consommation. Au total en 2015, la croissance des économies avancées resterait solide. Dans les pays émergents, l'activité continuerait de tourner au ralenti, et les importations y reculeraient en moyenne annuelle, pour la première fois depuis 2009.

Insee Ile-de-France
1 rue Stephenson
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication :
Sylvie Lagarde
Rédactrice en chef :
Christèle Rannou-Heim

ISSN 2416-8637
© Insee 2015

Pour en savoir plus

- « La demande reste bien orientée, la reprise se diffuse par à-coups », *Insee Conjoncture - point de conjoncture*, octobre 2015.
- Rabadeux D., « Début d'année contrasté en Ile-de-France », *Insee Conjoncture Ile-de-France* n° 6, juillet 2015.
- Amélioration dans la gestion de la liste de demandeurs d'emploi à partir de juin 2015 : voir la [note](#) du 24 septembre 2015 sur le site du ministère du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

